

INTERVIEW DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING PAR MME GISÈLE HALIMI, PRÉSIDENTE DU MOUVEMENT "CHOISIR", INTITULÉE "QUEL PRÉSIDENT POUR LES FEMMES ?", PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, LUNDI 13 AVRIL 1981.

13 AVRIL 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

QUESTION.- Quels sont, brièvement résumés, les progrès faits depuis 10 ans par et pour les femmes, sur-le-plan des idées et des mœurs ?

- LE PRESIDENT.- Au-cours de ces dix dernières années, j'ai le sentiment que l'aspiration des femmes à une réelle égalité avec les hommes et à plus d'autonomie et de responsabilités, a été reconnue. A cet égard, la société française est aujourd'hui plus équilibrée. Aux femmes en revient le mérite. QUESTION.- Quelles mesures prioritaires souhaiteriez-vous développer, dans les 7 ans à venir `septennat`, pour provoquer l'évolution des mentalités dans ces mêmes domaines ?

- LE PRESIDENT.- Il est clair que l'avenir est plus dans les esprits que dans les textes, dans la conviction et dans l'incitation, plus que dans la contrainte. Il reste cependant que l'égalité réelle des chances entre les hommes et les femmes sera mieux garantie quand la France se sera dotée des dispositions législatives assurant la pleine égalité de traitement entre les hommes et les femmes.

- De même, je crois que l'accès aux responsabilités, s'il s'opère progressivement, et à tous les échelons de la société, sera facilité quand le Parlement adoptera le projet de loi que j'ai souhaité et qui impose une proportion minimale des candidats de chaque sexe aux élections municipales.\

QUESTION.- Pensez-vous que le travail des femmes soit prioritaire, même en cette période de récession économique ? (55,8 % des femmes travaillent, 9,5 % sont chômeuses).

- LE PRESIDENT.- Les femmes qui le souhaitent ont le même droit au travail que les hommes.

- QUESTION.- Si oui, êtes-vous pour une subvention des entreprises qui s'engagent à employer des femmes ?

- LE PRESIDENT.- J'ai demandé aux responsables des programmes d'aménagement régional de prendre en-compte les problèmes d'emploi féminin et donc d'accorder une aide particulière aux entreprises créatrices d'emplois susceptibles d'être offerts aux femmes demandeurs d'emploi.

- QUESTION.- Quelles sont, selon vous, les autres mesures propres à favoriser le travail féminin ?

- LE PRESIDENT.- Fondamentalement, toutes les mesures qui visent à améliorer l'orientation professionnelle, à renforcer la formation professionnelle, facilitent les possibilités de travail des femmes.\

QUESTION.- Comment comptez-vous réduire les discriminations sexistes et ségrégations au niveau de l'embauche, de la formation, des salaires ?

- LE PRESIDENT.- J'ai demandé que soit établi et présenté le plus rapidement possible au Parlement, un projet de loi visant à assurer l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Ce projet lorsqu'il sera adopté, renforcera la protection des femmes contre les discriminations dès le recrutement, c'est-à-dire l'affichage de l'offre d'emploi. Ce texte, qui donnera aux syndicats de réels moyens d'intervention pour défendre le droit des femmes dans l'entreprise, placera la France au premier rang dans ce domaine.

- QUESTION.- Pensez-vous que l'action des syndicats sera suffisante ?

- LE PRESIDENT.- L'action des syndicats est très importante pour la promotion de l'égalité professionnelle des femmes. Mais tous doivent se sentir concernés par cet objectif : employeurs, inspecteurs du travail... Elle le sera puisque les syndicats représentatifs dans l'entreprise auront toute possibilité en justice, et d'engager les actions permettant la -défense des droits des femmes salariées dans leur entreprise.

- QUESTION.- Accepteriez-vous que les associations féminines puissent se porter partie civile ?

- LE PRESIDENT.- Dans cette affaire, le gouvernement a préféré accorder conformément à notre tradition, le droit de -défense et de protection des salariés aux organisations syndicales.

- QUESTION.- Etes-vous pour la mise en place d'une commission paritaire du style "equal opportunities commission" comme elle existe dans les pays anglo-saxons ?

- LE PRESIDENT.- L'institution d'une telle commission, qui en pratique, exerce un rôle juridictionnel, n'est pas conforme à nos habitudes françaises. Je suis convaincu que nous disposons de garanties au moins équivalentes par le jeu de la protection du code du travail.\

QUESTION.- Que pensez-vous faire pour remédier à la sous-qualification des femmes ? (sur 3 smicards il y a 2 smicards `SMIC`).

- LE PRESIDENT.- En moyenne, les emplois occupés par les femmes sont moins qualifiés que ceux tenus par les hommes. Il y a à cela une raison principale : les femmes ont souvent une formation plus générale que technique qui est mal adaptée aux besoins de l'économie. L'effort principal qui doit donc être mené consistera, d'une-part à mieux orienter les jeunes filles vers des filières de formations plus riches de débouchés, et d'autre-part à développer massivement la formation professionnelle. Cela fait partie de l'engagement central de ma campagne `campagne électorale`.\

QUESTION.- Pensez-vous que, comme pour les élections municipales, il serait souhaitable d'instaurer un quota de femmes dans le travail ?

- Si oui, à quelle hauteur doit être portée la barre du quota ?

- LE PRESIDENT.- La solution d'un quota de femmes dans l'entreprise est une mauvaise solution. Elle serait techniquement d'une mise en oeuvre difficile. Elle alourdirait les contraintes administratives. J'observe qu'elle contredit par définition, le principe d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes que nous souhaitons faire respecter par tous. Enfin, je crois qu'elle desservirait à terme la cause des femmes, et que cette illusoire garantie se retournerait contre elles très rapidement.\

QUESTION.- Que pensez-vous faire pour permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle ?

- LE PRESIDENT.- Il faut poursuivre résolument les actions menées au-cours de ces dernières années, c'est-à-dire aménager le temps de travail (ex. horaires individuels, travail à temps partiel), et donner aux parents la possibilité, soit de rester auprès de leurs jeunes enfants, tout en conservant leur droit à une réintégration professionnelle, (ex. le congé parental d'éducation), soit de disposer de moyens normaux de faire garder les enfants. Sur ce dernier point, je compte au-cours des prochaines années proposer un sensible renforcement des structures de garde des enfants de moins de trois ans.\

QUESTION.- Etes-vous pour la réduction du temps de travail et sous quelle forme :

- Allongement des congés, réduction de la durée hebdomadaire, réduction de la durée journalière ?

- LE PRESIDENT.- Le temps de travail comme sa répartition constituent le domaine privilégié de négociation entre les partenaires sociaux. Comme vous le savez cette négociation a déjà été engagée. Je souhaite qu'elle puisse déboucher rapidement.

- QUESTION.- Etes-vous pour le travail à mi-temps : des femmes, des hommes, pour tout le monde ?

- Comment comptez-vous le promouvoir ?

- LE PRESIDENT.- Le gouvernement a présenté au-cours de la dernière session, 2 projets de loi permettant le développement du travail à temps partiel dans le secteur privé et dans la fonction publique. Ces projets s'adressent évidemment aux hommes comme aux femmes.\

QUESTION.- Comment pensez-vous régler le problème de la garde des 2500000 enfants de 0 à 3 ans, dont 900000 ont besoin de structures d'accueil, pendant que les parents travaillent ?

- Inciter les femmes à rester au foyer par l'attribution d'allocation de garde ?

- Favoriser la garde par le père et la mère, d'une manière égalitaire, par un travail à mi-temps alterné avec allocation compensatoire ?

- Etes-vous plutôt pour la solution de crèches collectives ?

- Pour le congé parental alterné avec 90 % du salaire pendant 9 mois, 50 % pour 3 mois (cf. Suède)

- Autres solutions envisagées ? LE PRESIDENT.- J'ai le sentiment que dans ce domaine où beaucoup a été fait, mais où beaucoup reste encore à faire, il ne faut privilégier aucune solution particulière et faire preuve de réalisme et de pragmatisme. Nous ne devons donc imposer aucun modèle particulier de garde des enfants, mais au contraire laisser les parents libres de choisir la formule qui leur paraît la mieux adaptée. C'est pourquoi, il faudra encourager les initiatives nouvelles qui se manifestent dans ce domaine et qui devraient pouvoir aboutir à l'institution de formules souples, originales et décentralisées.\

QUESTION.- Etes-vous pour l'avancement de l'âge de la retraite ?

Pour les hommes ? Pour les femmes ? Pour tous ? Pour certaines catégories professionnelles ?

- Pour les hommes ? Pour les femmes ? Pour tous ? Pour certaines catégories professionnelles seulement ? Dans ce cas, lesquelles ?

- Allez-vous promouvoir la retraite à la carte ? Quelles en seront les modalités ? `Pas de réponse`

QUESTION.- Violences faites aux femmes (femmes battues, femmes violées). Etes-vous pour la mise en place de structures d'accueil spécialisées ?

- Si oui, quel serait leur fonctionnement, où seraient-elles mises en place ? De quelles autorités dépendraient-elles ?

- LE PRESIDENT.- Il existe déjà de nombreuses possibilités d'accueil pour des périodes de faible durée, des femmes qui sont obligées d'abandonner leur domicile pour échapper aux sévices dont elles étaient les victimes. Ces structures d'accueil doivent être les plus autonomes possibles et dans la pratique, elles sont souvent mises en place par des associations privées.

- QUESTION.- Ferez-vous en sorte que les femmes battues soient prioritaires pour un logement, un emploi ? Si oui, par quelle procédure ?

- LE PRESIDENT.- Le problème du logement des femmes seules est un problème difficile qui ne peut sans doute pas être résolu correctement en termes de simple priorité. Si je suis élu, je demanderai au ministre qui aura en charge les problèmes féminins de faire des propositions précises pour que ces femmes ne se heurtent plus aux difficultés qu'elles rencontrent encore aujourd'hui. En ce qui concerne l'emploi, je vous rappelle que ces femmes, à partir du moment où elles sont abandonnées, se sont vu heureusement reconnaître des aides à l'emploi pour retrouver une activité salariée.

QUESTION.- A votre avis, quelles sont les mesures prioritaires pour permettre la réinsertion socio-professionnelle des femmes qui veulent sortir de la prostitution ?

- `Pas de réponse` Vous savez que l'Etat prélève des impôts sur la prostitution. Ne pensez-vous pas que cela relève d'un proxénétisme d'Etat ? Votre point de vue ?

- `Pas de réponse` Si vous êtes élu, ferez-vous maintenir ou abroger les lois qui répriment de manière discriminatoire l'homosexualité ? `Pas de réponse`.

QUESTION.- Si vous êtes élu, prendrez-vous l'initiative de saisir immédiatement le Parlement d'un débat sur la suppression de la peine de mort ?

- LE PRESIDENT.- L'état d'insécurité que ressentent actuellement les Françaises et les Français ne permet sans doute pas de saisir immédiatement le Parlement comme vous le suggérez. Votre prochain gouvernement comprendra-t-il des femmes ?

- Oui.

- Non.

- A quels postes ? `Pas de réponse`.

QUESTION.- Trouvez-vous que les femmes aient des capacités "spécifiques" qui leur permettent d'être plus spontanément portées à s'occuper de la santé, de la famille, de l'éducation ?

- LE PRESIDENT.- Je ne crois pas qu'il y ait une spécificité particulière des femmes à mieux réussir dans tel ou tel domaine de l'action publique. Je note au demeurant que les domaines que vous citez, sont de nature très différente et n'ont que peu de points communs. J'ajoute que pendant mon septennat, des femmes ministres ont eu en charge des secteurs ministériels aussi différents que la consommation, les questions pénitenciaires ou la justice.

QUESTION.- Voulez-vous nous donner votre définition : de la famille, du pouvoir, du féminisme, de la culture.

- `Pas de réponse`

- QUESTION.- Vous engagez-vous à faire ratifier la Convention de Copenhague (de 1980, sur la discrimination sexiste) dès les premiers mois de votre mandat ?

- `Pas de réponse`

- QUESTION.- Quelle sera votre attitude à l'égard du désarmement en-général et de la force nucléaire en-particulier ?

- `Pas de réponse`

- QUESTION.- Quelles solutions préconisez-vous pour remédier au problème de la faim dans le monde et du sous-développement du tiers monde ?

- `Pas de réponse`

- QUESTION.- Considérez-vous qu'il y a une aggravation du racisme en France ? Quelles mesures

comptez-vous prendre pour lutter contre ce fléau ?

- `Pas de réponse`.\\

QUESTION.- Une campagne récente préconise 50 mesures pour les femmes seules (célibataires, veuves, divorcées). Qu'en pensez-vous ? Quelles sont les mesures propres à aider ces femmes seules et à promouvoir, au-delà de l'assistanat, leur autonomie, l'accès à une meilleure place dans la vie sociale ?

- LE PRESIDENT.- Cette campagne nationale était importante car elle avait un double objectif : d'une part, il fallait informer les femmes seules sur leurs droits respectifs, et d'autre part, il fallait aussi sensibiliser l'opinion publique à leurs problèmes. La France doit être plus solidaire. Les Français doivent être plus solidaires de ceux ou celles qui, à un moment de leur existence, rencontrent de particulières difficultés. Je crois que cet objectif a été atteint. Il est la condition même du passage d'une situation où la femme seule pouvait se sentir assistée, à une situation où elle recouvre sa pleine autonomie et toute sa dignité.\\